



Publication sur le site internet www.inpi.fr du vendredi 2 décembre 2016

L'INPI remet aujourd'hui sa première indication géographique à l'office de gestion et de défense du « Siège de Liffol » à Liffol-le-Grand, une commune française située dans le département des Vosges.

Le « Pôle lorrain ameublement bois » regroupe des fabricants de sièges, de fauteuils et de canapés haut de gamme. Cette association reconnue « organisme de défense et de gestion » du produit se voit déléguer la gestion de l'indication géographique : « le siège de Liffol », à l'issue d'une enquête publique et d'une instruction conduite par l'INPI.

C'est la 1^{ère} indication géographique homologuée par l'INPI depuis l'entrée en vigueur du dispositif, instauré par le Ministère de l'Economie et des Finances par loi dite « consommation » (décret d'application N°2015-595 du 2 juin 2015 de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation).

Depuis le 3 juin 2015, l'INPI propose aux artisans et aux entreprises de se constituer en groupement et de choisir un nom d'indication géographique afin de l'apposer sur leurs produits comme gage de qualité et d'authenticité, et de protection contre la concurrence déloyale. Cette indication géographique, composée d'un nom de produit associé à celui d'une zone géographique, concerne les produits ayant *une origine précise* et possédant *des qualités, une notoriété ou des caractéristiques*, liées à ce lieu d'origine.

En savoir plus dans notre [espace presse](#)



L'histoire du siège à Liffol-le-Grand tire son origine de sa principale ressource naturelle, le bois, en particulier le hêtre, essence privilégiée depuis le XVII^{ème} siècle dans la fabrication de sièges de style ou contemporain. La région devient dès cette époque le berceau d'une industrie de l'ameublement et plus particulièrement du siège.

L'indication géographique « Siège de Liffol » concerne les sièges issus de techniques de fabrication traditionnelles ou innovantes répondant aux critères propres de la zone géographiques du bassin de Liffol-le-Grand.



Crédit image Jérôme Baudoin - De gauche à droite : Didier Hildenbrand - Directeur général du PLAB - Jean-Marc Le Parco, Directeur général délégué de l'INPI - Anne Gérard-Thireau, Présidente du PLAB.